M. DE JONG—L'AMÉLIORATION DE LA LOI DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur le Président, voici également une pétition adressée à l'honorable Chambre des communes du Canada en Parlement assemblée. Les soussignés, citoyens du Canada, souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire de présenter un grief commun et déclarent humblement ce qui suit: attendu que les travailleurs en chômage touchent actuellement des prestations à raison de 60 p. 100 de leurs gains assurables, et attendu que les moins bien rémunérés d'entre eux sont pour cette raison incapables de maintenir un niveau de vie raisonnable alors qu'ils sont en chômage, à ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement au gouvernement du Canada de modifier la loi de l'assurance-chômage de façon que les chômeurs puissent toucher des prestations à raison de 90 p. 100 de leurs gains assurables. Vos pétitionnaires habitent pour la plupart l'Ontario.

M. DE JONG—LE PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES SALMONIDÉS

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur le Président, voici une pétition adressée à l'honorable Chambre des communes du Canada en Parlement assemblée. Les soussignés, citoyens du Canada, souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire de présenter un grief commun et déclarent humblement ce qui suit: attendu que la survie du secteur de la pêche au saumon sur la côte occidentale du Canada dépend de la revitalisation des réserves, et attendu que le programme de mise en valeur des salmonidés semble tout à fait de nature à atteindre cet objectif, à ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement au gouvernement du Canada d'augmenter les crédits dont dispose le programme de mise en valeur des salmonidés.

M. DE JONG-L'ESSAI DES MISSILES DE CROISIÈRE AU CANADA

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur le Président, je voudrais présenter une pétition à la Chambre des communes du Canada en Parlement assemblée. Les soussignés, habitants du village de Govan, en Saskatchewan, souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun. Les soussignés demandent humblement à la Chambre des communes de rappeler à ceux qui veulent faire l'essai du missile de croisière chez nous qu'ils ne sont pas dans leur pays. S'ils veulent détruire leur maison, cela les regarde. A ces causes, les soussignés demandent donc humblement au Parlement d'interdire l'essai du missile de croisière. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. DE JONG—LES PÊCHES DE LA CÔTE OUEST

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur le Président, j'ai en main une pétition adressée à la Chambre des communes du Canada en Parlement assemblée. Les soussignés, citoyens du Dominion du Canada, souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter à votre honorable assemblée un grief commun. Les soussignés déclarent humblement qu'il existe un bon nombre de navires canadiens et étrangers qui pêchent au large de la côte ouest du Canada en l'absence d'observateurs du ministère des Pêches et des Océans pour surveiller la quantité de poisson pêché et qu'il est essentiel, pour que nos pêches se portent bien, que l'on tienne dûment compte de nos réserves de poisson. A ces causes, vos pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de débloquer

Pétitions

suffisamment de crédits pour que le ministère des Pêches et des Océans puisse mettre sur pied un programme de surveillance des pêches au large de la côte ouest du Canada.

M. DE JONG—LE MAINTIEN DU TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur le Président, je voudrais présenter à la Chambre des communes en Parlement assemblée une pétition signée surtout par des habitants de Swift Current, en Saskatchewan, et des régions avoisinantes, qui ont bien étudié l'autre projet du rapport Pepin-Gilson concernant l'entente sur le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau. Les soussignés demandent instamment au Parlement d'adopter les mesures proposées afin de maintenir le tarif du Corbeau, d'améliorer nos chemins de fer pour en faire un réseau de transport moderne et efficace qui profitera au pays tout entier.

M. DE JONG-LA BASE NAVALE DE NANOOSE BAY

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur le Président, j'ai en main une pétition signée par des habitants du Canada que je voudrais présenter à l'honorable Chambre des communes en Parlement assemblée. Les soussignés souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun. Les soussignés rappellent humblement que le ministre de la Défense nationale a déclaré ne pas savoir si les sousmarins américains qui viennent à la base navale des États-Unis, à Nanoose Bay, en Colombie-Britannique, sont munis d'armements nucléaires. Les soussignés demandent donc au gouvernement du Canada d'exercer des pressions auprès du gouvernement américain pour qu'il retire ces sousmarins de cette zone et qu'il ordonne que cette base navale ne soit plus utilisée par des sousmarins atomiques ou dotés d'un arsenal nucléaire. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. DE JONG-LE DÉPLOIEMENT DES MISSILES SS-20

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur le Président, j'ai ici une pétition adressée à la Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée. Les soussignés, citoyens du Canada, désirent exercer leur droit de présenter un grief commun, en soumettant humblement: attendu que le premier ministre (M. Trudeau) a déploré que les Canadiens se soint abstenus de dénoncer le déploiement par l'Union soviétique de missiles SS-20, et que le premier ministre est le porte-parole élu des Canadiens, nous les soussignés, vos pétitionnaires, demandont au gouvernement du Canada d'inviter le premier ministre à condamner le déploiement des missiles au nom des Canadiens. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. DE JONG-L'INTERVENTION AMÉRICAINE AU SALVADOR

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur le Président, à l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblé. Les soussignés, citoyens du Canada, se prévalent de leur droit de présenter un grief commun en déclarant humblement: puisque le gouvernement des États-Unis continue d'appuyer financièrement le meurtre et la répression quotidiennes qui s'abattent sur le Salvador, nous les soussignés, vos pétitionnaires, pressons instamment les États-Unis de cesser leur ingérence dans les affaires de ce pays. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.